

Pour diffusion immédiate

Il est urgent de créer des Fonds de Rente Dynamique pour sécuriser le revenu de retraite des Canadiens

TORONTO, 9 février, 2022 — Un nouveau rapport publié par le National Institute on Ageing (NIA) et le Global Risk Institute (GRI), *Un revenu de retraite viable pour un avenir meilleur : comment des Fonds de Rente Dynamique pourraient-ils contribuer à relever le défi du décaissement dans le système canadien de revenu de retraite, un marché de plus de 1,5 billion de dollars ?*, explique pourquoi il est urgent de disposer de Fonds de Rente Dynamique (RD) pour sécuriser le revenu de retraite de millions de personnes âgées.

Dix millions de baby-boomers arrivent maintenant à la retraite, avec une espérance de vie plus longue et une plus grande dépendance à l'égard de l'épargne privée pour subvenir à leurs besoins. Il est donc plus important que jamais de trouver des solutions qui aideront les Canadiens qui prennent leur retraite à transformer à faible coût leur épargne accumulée en un revenu de retraite jusqu'à la fin de leurs jours.

« Les Canadiens qui prennent leur retraite s'inquiètent plus que jamais du fait que leurs économies ne leur permettront pas de subvenir à leurs besoins à la retraite. Ces craintes sont légitimes », explique le Dr Bonnie-Jeanne MacDonald, directrice de la recherche sur la sécurité financière au NIA et auteure principale du rapport. « Les marchés financiers, l'inflation et les dépenses de santé ne sont que quelques-unes des grandes inconnues auxquelles les retraités devront faire face au cours des 10, 20, 30 ou même 40 prochaines années. »

Selon le rapport, les Fonds RD ont le potentiel de transformer le paysage de la retraite au Canada. Leur objectif est simple : aider les personnes à optimiser leur revenu de retraite à vie, et garantir qu'elles ne manquent jamais d'argent.

Alors que la protection d'un seul individu contre l'épuisement de son épargne (c'est-à-dire le risque de longévité) est souvent d'un coût prohibitif, la même protection devient abordable lorsqu'elle est répartie sur un grand groupe. Selon le rapport, la mise en commun du risque de longévité permet aux retraités de dépenser leur épargne avec plus de confiance de leur vivant.

Dans un Fonds RD, les montants des rentes ne sont pas garantis; ils peuvent fluctuer d'une année à l'autre. Cela signifie que les retraités peuvent demeurer investis dans les marchés des capitaux et bénéficier de rendements attendus plus élevés.

« Les Fonds RD ont un profil d'investissement fondamentalement différent des options et des produits actuellement disponibles pour les Canadiens âgés, comme les coûteuses rentes viagères garanties achetées auprès d'une compagnie d'assurance, ou la gestion individuelle et le retrait de l'épargne d'un compte d'épargne-retraite personnel », explique Barbara Sanders, professeure agrégée à l'Université Simon Fraser et l'une des auteurs du rapport. « Les retraités qui sont prêts à prendre un certain risque lié à l'investissement peuvent rester investis en partie dans les marchés des actions et en récolter les fruits. C'est un élément important dans l'environnement actuel qui se caractérise par un faible taux d'intérêt et une inflation élevée. »

Les Fonds RD sont déjà reconnus comme étant une solution de décaissement intéressante dans

d'autres pays dont la population est vieillissante, mais ils ne sont pas encore largement répandus au Canada. Le rapport fournit des orientations sur la manière de surmonter les obstacles inutiles et d'ouvrir la voie pour cette solution importante.

« Transformer l'épargne d'une vie en revenu d'une vie est plus qu'un simple défi; c'est une tâche impossible qui menace la sécurité financière et émotionnelle d'une partie croissante de la population canadienne » explique MacDonald. « Les Fonds RD sont une solution éprouvée et viable qui a le potentiel d'améliorer la sécurité financière de millions de Canadiens qui prennent leur retraite. »

Principales conclusions

- Les Fonds de Rente Dynamique (RD) constituent une option de décaissement viable, efficace et transparente. En permettant aux retraités de mettre en commun leur risque de longévité, ils offrent un revenu viager attendu plus élevé et résolvent la plus grande menace financière à laquelle sont confrontées les personnes âgées : manquer d'argent à la retraite. Parmi les autres avantages, citons une participation continue aux marchés des actions, des économies d'échelle et un pouvoir d'investissement accru.
- Lorsqu'il s'agit de procurer un revenu de retraite viager, les Fonds RD surpassent largement les options de décaissement actuellement offertes aux Canadiens. Leur profil d'investissement est fondamentalement différent de celui des rentes viagères garanties et des prélèvements individuels : ils permettent aux retraités de mutualiser le risque de longévité sans être contraints à des placements conservateurs.
- Les Fonds RD n'ont pas seulement la capacité de protéger la sécurité financière des Canadiens, ils peuvent également protéger les finances publiques en réduisant la dépendance à l'égard des programmes sociaux fédéraux et provinciaux destinés aux personnes âgées et basés sur le revenu.
- Si les avantages d'une Rente Dynamique ont été démontrés tant sur le plan théorique que pratique, leur adoption généralisée et leur utilisation efficace dépendent d'une mise en œuvre rapide et réussie, assortie d'orientations réglementaires claires.
- Le rapport exhorte les décideurs à adopter un cadre universel pour les Fonds RD, qui soit accessible à tous les Canadiens, quels que soient leurs parcours professionnels, qui accepte tous les types de comptes d'épargne-retraite enregistrés individuels et qui encourage un large éventail de fournisseurs à en offrir.
- Avec une législation favorable, l'accès aux Fonds RD a le potentiel de transformer le paysage du décaissement et du revenu de retraite au Canada.

Pour plus d'informations, lisez le rapport complet : *Un revenu de retraite viager abordable pour un avenir meilleur : comment des Fonds de Rente Dynamique pourraient-ils contribuer à relever le défi du décaissement dans le système canadien de revenu de retraite, un marché de plus de 1,5 billion de dollars ?*

À propos du National Institute on Ageing

Le [National Institute on Ageing](#) est un groupe de réflexion de l'Université Ryerson axé sur les réalités de la population vieillissante du Canada. Suivez-nous sur Twitter [@RyersonNIA](#) et soutenez notre appel en faveur d'une stratégie nationale pour les personnes âgées [@NSS Now](#).

À propos du Global Risk Institute

Le Global Risk Institute (GRI) est une organisation de premier plan qui définit le leadership éclairé en matière de gestion des risques pour le secteur financier. Le GRI rassemble des leaders de l'industrie, du monde universitaire et des gouvernements afin de dégager des informations exploitables sur les risques au niveau mondial. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site globalriskinstitute.org.

Pour les demandes des médias, veuillez contacter :

Candice O'Grady : candice.ograde@ryerson.ca, 647-370-5552

Contexte

- Au Canada, 1,5 billion de dollars sont placés dans les comptes enregistrés d'épargne-retraite individuels (REER/CRI, FERR/FRV, RPDB et régimes de retraite CD) sans option satisfaisante de conversion en revenu de retraite viager. Seul un dixième de ces actifs se trouve dans des comptes de régimes de retraite à cotisation déterminée offerts dans le cadre de l'emploi.
- La couverture des régimes de retraite à prestations définies continuant de diminuer dans le secteur privé, les Canadiens arrivent à la retraite en comptant davantage sur l'épargne individuelle enregistrée pour financer leurs vieux jours. En 2019, les deux tiers des ménages canadiens approchant de la retraite détenaient une épargne enregistrée dans des comptes individuels (REER/CRI, FERR/FRV, RPDB et régimes de retraite CD), avec un solde médian de 100 000 \$, soit un tiers de plus que le solde médian d'il y a deux décennies (en dollars constants).
- Le secteur de la retraite et les politiques publiques se sont historiquement concentrés sur l'accumulation de l'épargne-retraite sans se préoccuper adéquatement de la phase de décaissement. Aujourd'hui, les Canadiens sont contraints de choisir entre deux options extrêmes :
 1. Acheter une rente viagère auprès d'une compagnie d'assurance, dont la garantie nécessite des hypothèses de tarification prudentes et coûteuses et, par conséquent, produit des niveaux de revenu de pension peu attrayants; ou
 2. Déplacer leurs épargnes dans des FERR, où un capital important doit être mis de côté pour se prémunir contre une durée de vie potentiellement plus longue que la moyenne. Les retraits minimums d'un FERR sont conçus pour entraîner une diminution rapide des versements après l'âge de 95 ans; cependant, il y a une chance sur cinq qu'un Canadien de 65 ans vive au-delà de cet âge.
- L'accès à un revenu de rente viagère efficace est essentiel pour protéger les personnes âgées et leurs familles, l'économie et nos systèmes de sécurité sociale existants. Un flux de revenu viager assure l'indépendance financière et la tranquillité d'esprit, en supprimant le fardeau de la gestion des actifs financiers lorsque le déclin des capacités cognitives risque de compromettre la capacité des personnes âgées à prendre de bonnes décisions financières. Le fait de disposer d'un niveau d'épargne important à un âge avancé peut également les exposer à de mauvais conseils, voire à la fraude.